Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Ramadan 1441
12 Mai 2020

N° 32

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **934**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **937**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **938**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **938**
Convocations
Sociétés anonymes **941**
Divers
Avis au public..... **953**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Millenium Obligataire SICAV..... **954**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation du capital

Dénomination sociale : Société Polyclinique Montplaisir

Forme juridique : Société anonyme

Identifiant Unique RN.E : 0889310X

Matricule fiscal : 0889310X/A/M/000

Objet social : polyclinique

Capital social: 4.460.000,000 dinars

Durée: 99 ans

Siège social: Rue 8010 n° 3 Montplaisir Tunis

Montant de l'augmentation: Deux millions de dinars (2.000.000 TND) en numéraire à libérer du Quart (1/4) à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription.

PV de l'A.G.E : datée du 12 décembre 2019 enregistré à la Recette des finances Montplaisir Tunis le 19/12/2019 sous le n° 19807378 Quittance n° M121523.

Dépôt provisoire du PV de l'AGE au Registre National des entreprises: Le 30/01/2020 sous le n° AC01292020

Nombre d'actions en numéraire a émettre: 20.000 actions de 100 dinars chacune à libérer du quart à la souscription.

Compte indisponible: 01902047 119201301839 (ATB agence les Berges du Lac) délais de souscription: 15 jours de la date de parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020R00811SANB2

Augmentation du capital social

Société SHAUBER S.A.

Société anonyme au capital social de 3 271 000 DT

Siège social: 58, avenue Tahar Ben Ammar, Karawen 4, appart. N°2, Menzah 9,1013 Tunis registre de commerce: B2430132010

Matricule fiscal: 1135651J/A/M/000

Selon l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/02/2019, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis en date du 24/04/2019 sous le n°19802547 quittance n° 3263 et la Déclaration de Souscription et de versement enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société 1er Bureau Tunis le 26/06/2019, quittance numéro 4903, enregistrement numéro 19803919 dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises sous le numéro AC01782019 en date du 21/05/2019, il a été décidé ce qui suit:

- Augmenter le capital social de la société de 1170 000 DT pour le porter de 3 271 000 DT à 4441000 DT et ce par l'émission de 11700 actions nouvelles de 100 DT chacune en numéraire et libérée intégralement.

- Modifier l'article 06 des statuts qui devient: Le capital social est fixé à la somme de 4441000 dinars divisé en 44410 actions de 100 dinars chacune souscrites en numéraires et libérées selon la loi en vigueur.

2020R00813SANB2

BRANDT TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social 50.000 dinars

Siège Social: 44, Rue Riveraine - Km9- Autoroute de la Marsa GP9 - 2045 Tunis

Identifiant Unique: 1496866E

Suivant un procés verbal du conseil d'administration du 13/05/2019 enregistré à la recette des finances La Marsa -Tunis le 14/06/2019 sous le QN°93614 EN° 14703519

M. Malik Rebrab a démissionné de son mandat d'administrateur.

Suite à cette démission le conseil a nommé M.Simon Yves Barbeau en qualité d'administrateur à titre provisoire pour la durée du mandat restant de son prédécesseur.

M. Malik Rebrab a démissioné de ses fonctions de président du conseil d'administration.

Les administrateurs ont nommé M. Simon Yves Barbeau en qualité de Président du conseil d'administration pour la durée du mandat restant de son prédécesseur.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 04/05/2020.

2020R00820SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Banque Zitouna

Matricule fiscal : 1120822H

Affiliation CNSS N° 275507-27

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07 février 2020 enregistré à la recette des finances en date du 10/02/2020 sous le n° 20800429 et quittance n° M009167

1/ D'augmenter le capital social de 175.367.232 DT à 265.000.000 DT et ce, par l'émission de 89.632.768 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de 1DT libérées entièrement à la souscription.

2/ Déléguer les pouvoirs au conseil d'administration réuni le même jour 07 Février 2020 dont les délibérations ont fait l'objet d'un extrait de PV enregistré à la recette des finances en date du 10/02/2020 sous le n° 20800430 quittance n° M009172 pour arrêter les modalités de réalisation de l'augmentation de capital.

La déclaration de souscription et de versement a été déposée auprès de Madame le receveur de la finance à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 19/03/2020, sous le numéro 20800884 quittance n°21005 déclarant la souscription de 89.632.768 actions libérée entièrement.

Ainsi, l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence comme suit :

« Le capital social de la Banque est de 265.000.000 DT répartis en 265.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.»

Dépôt légal :

Il a été déposé au registre national des entreprises en date du 23 mars 2020 les documents suivants:

-Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2020 enregistré à la recette des finances en date du 10/02/2020 sous le n° 20800429 et quittance n°M009167

- La déclaration de souscription et de versement a été déposée auprès de Madame le receveur de la finance à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 19/03/2020, sous le numéro 20800884 quittance n°21005

-La liste des souscripteurs, enregistrée à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 19/03/2020, sous le numéro 20800882 quittance n°21002.

2020R00832SANB2

Société Africaine de livres et de Presse

« S.A.L.P.»

Société anonyme au capital de 120.000,000 Dinars

Siège social: 3, Rue du Maroc - Tunis- RNE : 0001598Z -

MF 0001598Z/A/M/000

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 29 février 2020 selon procès-verbal enregistré à la recette des finances AV Habib Thameur sous le N° 20500910 du 18 mars 2020, et dépôt au registre national des entreprises en date du 6 mai 2020 sous le N° 202027877, l'assemblée a décidé:

- La dissolution anticipée de la Société, et sa mise en liquidation amiable à compter du 1er mars 2020.

- La nomination de Monsieur HERVE TEILLON, en qualité de liquidateur, pour la durée de la liquidation.

- La fixation du siège de la liquidation à l'avenue Hédi Nouira, Immeuble le Prestige, App M3, Ennasr 2, 2037 Ariana.

2020R00837SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes et nomination du PDG et du DGA

Société Tunipellets SA au capital de 1 320 000 DT

Siège social : N°51, Z.I ZRIBA 4, Hammam Zriba, Zaghouan

Identifiant unique: 1308970G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04-03-2020, enregistré à la recette des finances de Zaghouan, le 18-03-2020, sous le n° 20701013, quittance n° 21726, déposé au registre national des entreprises le 07-05-2020, sous le n° 202028477, il a été décidé de:

- Renouveler les mandats des administrateurs Madame Ines Chaker, Monsieur Sofien Sadok Missaoui, Mr Hichem Tounsi et la BH EQUITY en tant qu'administrateurs et ce pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes M. Mohamed Ammar et ce pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

Par ailleurs, le conseil d'administration réuni le 04-03-2020, dont procès verbal enregistré à la recette de finance le 18-03-2020 sous le n° 20701012, quittance n° 21723, déposé au registre national des entreprises le 07-05-2020, sous le n° 202028477 a nommé Mme Ines Chaker comme président directeur général et Monsieur Sofien Sadok Missaoui comme directeur général adjoint et ce pour la durée de leurs mandats d'administrateurs.

2020R00838SANB2

Approbation de la désignation d'un président directeur général

Société d'études et de promotion de Tunis Sud S.E.P.T.S

Matricule fiscal: 0040873 RAM 000

SA au capital de 1 million de dinars

Siège Social: 52/ rue ibn Charaf 1002 Tunis

Selon le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration tenu en date du 29 Avril 2020, enregistré à la recette des finances, cité Mahrajane Tunis le 30 Avril 2020 sous le numéro 20701561 et dont un exemplaire a été déposé au guichet unique commercial au registre national des entreprises de Tunis en date du 06 Mai 2020 sous le numéro 20027980, le conseil d'administration a approuvé la nomination de Monsieur Riadh Hentati en tant que président directeur général de la société d'études et de promotion de Tunis Sud et l'octroi de toutes les prérogatives nécessaires pour assurer la gestion de la société conformément à son statut et aux règlements en vigueur et ce à partir du 30 Avril 2020.

2020R00842SANB2

Démission et nomination de gérants

Société: BMS AUTO

COIN RUE JABER BEN HAYEN & RUE RAID BJAOUI BHAR LAZRAK TUNIS

MF : 1576115 Q A M 000

Suivant PV de l'assemblée générale des associés de la société BMS AUTO en date du 24 Février 2020 enregistré à la recette des finances La marsa - Tunis le 02 MARS 2020 sous le N° d'enregistrement 20701204, quittance N° 32269 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 12 Mars 2020 sous le N°202021495.

Il appert que l'assemblée générale a décidé la nomination de Monsieur Saifeddine Yacoubi en qualité de gérant et Monsieur Mohamed Ali Besbes en qualité de cogérant de la société en remplacement de Monsieur Belhassen Ben Hammouda démissionnaire.

2020R00848SANB2

Notice

Augmentation de capital

Laboratoires PHARMAVERA

SA au capital de 4 660 000 Dinars

Imm Zitouna n° 6- 2ème étage Av des Martyrs Sfax

(En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales)

MF : 1353376Z

- La société a pour objet: fabrication des médicaments de tout genre

- La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la constitution définitive.

- Les assemblées générales se composent de tous les actionnaires. Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société 8 jours au moins avant l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient.

Les assemblées générales ordinaires ne se composent que des actionnaires qui possèdent au moins une action.

- Répartition des résultats :

- Réserve légale : 5 % des bénéfices nets majorés ou minorés des résultats reportés.

- sur l'excédent disponible, l'assemblée générale peut effectuer le prélèvement de toutes sommes soit pour être reportées à nouveau soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves;

- Le solde sera effectué par décision de l'assemblée générale ordinaire.

- Le boni de liquidation sera réparti sur les actionnaires (en cas de liquidation).

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 10 mars 2020, il a été décidé d'augmenter le capital de 4 660 000 dinars à 5 235 000 dinars et ce par la création de 57 500 actions nouvelles de 10 dinars chacune et d'une valeur globale de 575 000 dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription selon le détail suivant:

* la valeur d'émission d'une action nouvelle est égale à la valeur nominale d'une action ancienne 10 dinars.

* le droit préférentiel de souscription est librement négociable entre les actionnaires.

* le délai d'exercer le droit de souscription est fixé à 30 jours à partir de la date de la publication de cette notice au JORT selon le détail suivant:

- le délai de souscription à titre irréductible: durant 15 jours à partir de la date de la publication de cette notice au JORT.

- le délai de souscription à titre réductible: durant les 15 jours suivants l'expiration du délai de souscription à titre irréductible.

* l'exercice du droit de souscription s'effectue comme suit:

- à titre irréductible: à raison de 12,33 % d'action nouvelle pour une action ancienne, avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai de souscription. La souscription partielle d'une action ne peut être admise.

- à titre réductible: les actionnaires pourront, en outre souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désirent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai de souscription.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés. à l'appui de souscription à titre réductible non satisfaites, seront remboursées sans intérêts, et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de clôture des souscriptions.

- Le dépôt a été effectué au registre national des entreprises le 19 mars 2020 sous le numéro AC08732020.

- Les fonds provenant de la souscription doivent être déposés au siège social dans les délais prescrits et seront logés par la société auprès de l'UBCI agence avenue 14 janvier Sfax.

2020X00515SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société de finance d'industrie et de matériel pour l'Afrique «SFIMA»

Société à Responsabilité limitée Non-Résidente

Capital Social: 1.500 Euros

Siège Social: 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U. : 0983788/ P

* Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20/12/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, 1082 Tunis en date du 17/3/2020 sous QN°M027514EN°20501494

- Les associés ont décidé de procéder à la dissolution anticipée et à l'amiable de la société et de nommer Mr Axel Wend en qualité de liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus.

- Tout créancier de la Société doit présenter ses titres de créance au liquidateur, au siège social de la Société sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

*Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique N° 983788 P le 5/5/2020.

2020R00818SRLB2

Société «FISH MONASTIR »SARL

Siège Social: Rue Jammel abednaceur Soukrine - Téboulba 5080

I.U : 1384374S

Mat. Fsc. : 1384374S/A/M/000

N° C.N.S.S : 536694-90

Suivant PV de l'A. G .E. O daté du 17/04/2016, et enregistré à la recette des finances Téboulba, le 26/07/2016, sous le n° 16801390 quittance n° M027914 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir, il a été décidé : Acceptation de l'acte de cession des parts et par la suite modification corrélative des articles 6&7 des statuts et répartition des apports. Mr Hosni Nouira, titulaire de la C.I.N / 06816530 est nommé cogérant de la société pour toute la vie de la société.

2020S00371SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 16/03/2020 et enregistré à la recette des finances la nouvelle médina Ben Arous le 16/03/2020 quittance n° M018059 enregistrement n° 20200971 Saadani Abdellatif demeurant au lot 104 Mourouj 5 Ben Arous vend et cède à Jdidi Nejib la moitié du fonds de commerce café des ryadhiin (sportifs)inscrit au registre national des entreprises Identifiant unique 14827542 sis à 4 cité ISKEN 1 Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de maitre yahyaoui abdelwahed avocat à son bureau immeuble misk bloc E étage 1 bureau 3 Montplaisir Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 18/3/2020.

2020R00812FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 23/10/2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 18/11/2019 sous le n° 19207181 quittance n°148863, il a été vendu un fonds de commerce de «commerce des viandes», sis au local commercial n° 64 bis, 3 rue Hadi Chaker cité Riadh la Marsa; de sté « Nasri Viandes» SARL (identifiant unique:1437990E) à Mr Bilel Ben Atya (cin n°04789827). Les oppositions seront recevables entre les mains de Mr Fahd Ennasri au domicile élu suivant:71cité zouhour jemmel Monastir, dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Essahafa du 06/05/2020.

2020R00817FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 19/03/2020 par L'Avocat Néjib Henan, Légalisé à La Municipalité de Bizerte le 19/03/2020 sous : n° 6834/5234, enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 04/05/2020 (quittance n °M014143, reçu n ° 20200497).

Dans Le local sis à Bizerte 41, cité Ennozha Sidi Salem, M. Mohamed Chérif Maghraoui a vendu le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité à M. Nizar Ben Mohamed Ben Ali Béjaoui.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 6/5/2020.

2020R00839FCCC2

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 03/3/2020, enregistré à la recette des finances «R. Victor Hugo Sousse » (reçu N° MO14677 enregistrement W 20200577) ,Mr Nabil Ben Mohamed Dkhili titulaire de la CI N N° 02955707, a cédé à Mr Illyés Ben Mohamed Mègudich titulaire de la C I N N° 08425647, un fonds de commerce d'un local de vente des SANDWITCH enregistré au registre de commerce au tribunal de première instance de Sousse N° D1102642 ,sis et exploité à Route De Corniche Rue Abdelhamid El Guadhi N.89 Sousse , Comprenant les éléments corporels et incorporels, au Prix de quatre mille huit cent dinars (4800 dinars).

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Ben Hamouda Sami avocat à la cour de cassation rue Hmida Jerbi« immeuble Dahmoul » Souse dans les 20 jours des publications légales de cette annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

2020S00367FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous signé privé établit en date du 07/05/2020 enregistré à la recette des finances TROCADERO Sousse sous le n° 20800806, quittance n° M012343 Mr Saber Ben Boujemaa Rahal , titulaire de la CIN° 06145508 a vendu et cédé à Mr Souhaibe Ben Mohamed Bouazize titulaire de la CIN° 09293631 la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente de produit alimentaire sis à rue Jamel Abdennaser Hammam Sousse avec ces éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être adressée à l'adresse de l'acheteur qui a désigné l'adresse du magasin l'objet de cette vente situé au rue Jamel Abdennaser Hammam Sousse, dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00374FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 27/12/2017, rédigé par l'huissier de Sousse le Maître Mohsen Ayachi et le Maître Nabil Ayachi, enregistré en date du 29/12/2017 à la recette des finances de Sousse quittance n°M065091, Mme Halima Ben Khélifa Ben Ali Mrouki , titulaire de la CIN n°02888771, a cédé en tant que don à son Fils Amor Ben Habib Ben Amor Salhi, titulaire de la CIN n°05553379, la totalité du fonds de commerce du local, destiné tout commerce sise à Av. des Orangers- Khézama Est Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels, Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk » et « Le Quotidien» du 19/02/2020.

2020S00375FCCC2

Location gérance libre

Location de fonds de commerce

En vertu du contrat de location daté le 26 février 2020 ; et enregistré à la recette des finances sidi Hsin Tunis; quittance n° M020216, Enregistrement n°20300686 , le fonds de commerce propriété de la société SO.T.D.P.A est loué à la société S.M.R.CC pour une durée de deux ans renouvelables et moyennant un revenu annuel de cinq mille sept cent soixante dinars.

2020R00846FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant Acte SSP en date du 09/01/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 04/03/2020 sous N°203000709 quittance N°M000775. Mr Nizar Ben Mahmoud Ben Mohamed Hadj Mahmoud, titulaire de la CIN n° 08426864, et demeurant à Rue Emna Bent Wahb Bouhcina Sousse, a loué à la société « Electro Select» société encours de constitution, représentée par Ben Mahmoud Ben Mohamed Hadj Mahmoud, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce, sise à rue Imem Boukhari Khézama Ouest Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de 2 ans à partir du 01/01/2020 renouvelables. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00373FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

-Nom de l'association: I DO

-Siège: Avenue de l'environnement, rue Yougoslavie, bâtiment les arcades, 3ème étage, Sidi Hassine, 2095, Tunis

-Objet: Association qui s'intéresse au développement, à l'environnement et au travail social.

-Objectifs :

* Chercher à construire un tissu économique efficace afin de parvenir à un développement équitable et global.

* Contribuer au lancement de projets de développement et sensibiliser à l'importance de la préservation de l'environnement.

* Fournir des aides matérielles et morales au profit de ceux qui les méritent.

* Participation à l'avancement de la vie culturelle.

* Soutenir tous les travaux, initiatives et activités liées à l'objet et aux objectifs de l'association.

* Coopérer, coordonner et participer à la réalisation de projets de développement et échanger des expériences avec les institutions, organes et organisations nationaux et internationaux.

- Membres:

* Président de l'association: Hamdi Jerbi

* Secrétaire générale de l'association : Mariem M'hamdi

* Trésorier de l'association : Lotfi Boukhadhra

2020R00824APSF1

Constitution d'une amicale

Suite au procès- verbal de l'assemblée constitutive, en date du 12 juin 2019 sous le reçu d'opposition n° 38297 en date du 11 décembre 2019, s'est constituée : « Amicale des cadres et agents du centre technique du Tapis et des tissages ».

Nom de l'amicale : « Amicale des cadres et agents du centre technique du Tapis et des tissages »

Siège : 14 rue de kairouan – 1006 – Tunis.

Objectifs :

- Organisation des activités sociales, de divertissements, culturelles et de loisirs au profit des cadres et agents du centre technique du tapis et des tissages.

Renforcer les liens de fraternité parmi les cadres et agents du centre et les opérateurs du secteur.

Améliorer le niveau social, culturel et technique par l'organisation des excursions des festivités et l'octroi des dons et aides sociales.

Membres :

Président de l'amicale : Mr Ridha Hamdaoui

Secrétaire général : Mr Younes Sarsout

Trésorier : Mr Lassaad haj salem

2020R00845APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association:

Amicale du Ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique.

- Siège de l'association:

Immeuble Panorama 40 Avenue du japon Montplaisir - Tunis.

- Le sujet de l'association:

Amicale à raison sociale, ludique et culturelle.

- Objectifs de L'association:

C'est une association propre au personnel du Ministère de l'énergie des mines et de la transition énergétique, vise à Tisser les liens relationnels entre les adhérents.

- Fondateurs:

• Jamel Dorai : Président

• Samir Béjawi : vice- Président

• Mourade Marweni : Secrétaire générale

• Imen Saleh

2020R00878APSF1

Constitution d'une association

*Nom de l'association : Jeunesse et développement Arram

*Objet : Association de développement.

* L'objectif de l'assemblée : La contribution pour le développement de la ville d'arram.

Siège social : Arram 6016 Mareth Gabès.

* constat de l'Huissier de Justice : Constat N° 13481 du 19/03/2019 du maître Abderrahim Zouhaier.

2020X00388APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet de maître Mohamed Samir Abdellah

Poursuivant:Tunisien Saudi Bank (Ex STUSID Bank), S.A, en la personne de son représentant légal, R.C n° B16641997, ayant élu domicile à l'Arab Debt Recovery (A.D.R), en la personne de son représentant légal, son siège au 5, rue Talleyrand -1002 Tunis.

Avocat Poursuivant: Maître Mohamed Samir Abdellah, Avocat à la cour de cassation, Imm. «L'étoile du nord» - Bloc B - centre urbain nord -1004 Tunis, M.F : P/A/0186707G.

Les Parties Saisies: 1- Sté Marbrerie M.O.N, S.A.R.L, en la personne de son représentant légal, R.C n° B2489392007, M.F n°1030964, demeurant à Al Sondaj - El Khelidiya - Ben Arous (débitrice principale)

2- Sté Menuiserie en aluminium (Menui - Alu), S.A, en la personne de son représentant légal, R.C n° B1126801997, M.F n°: 66492 demeurant à El Khelidiya - Ben Arous (caution solidaire)

Immeuble à vendre : objet de T.F.n° 5482 Ben Arous dénommé « Fatma» d'une superficie de 1 Hk 91 Ar, situé à El-Khelidiya, en bordure de deux

rues, et précisément dans la zone «El Sondaj » - El Khelidiya, Ben Arous consistant en deux parcelles sur lesquelles se trouve une usine de fabrication de marbre avec toutes ses composantes et équipements. Il se compose également d'un espace recouvert en charpente métallique d'une superficie de 4000 m² et d'un bâtiment administratif d'une superficie de 450 m².

Mise à prix : Un million sept cent dix-sept mille dinars (1.717.000,000 dinars) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu Le Onze Juin deux mille vingt (11/06/2020) à partir de 9 H du matin, devant la chambre des criées près du Tribunal de première instance de Ben Arous la visite du lieu de la vente : Tous les jours, suivant l'horaire administratif.

- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix, ou par chèque certifié ou par caution bancaire définitive.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2020R00808VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un bien immatriculé

Créancier saisissant: La Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996 sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, ayant élu domicile à l'étude de son avocat Maître Fatma Ben GOUIDER (M.F et adresse ci-dessous indiquées).

Débiteur saisi : Chihebeddine SLAMA - caution personnelle et solidaire (à concurrence de la somme d'un million cent mille dinars -TND 1.100.000- de la société ZITA des huiles Alimentaires, Directeur Général, demeurant à la Rue du lac Torcana, Bloc B. Résidence Essalama, les berges du lac, Tunis et au N° 98, Avenue d'Afrique, Menzeh V, Ariana.

Avocate poursuivante : Maître Fatma BEN GOUIDER, avocate près la cour de Cassation, sise au 4 rue Mahmoud Matri, Mutuelle ville 1002 Tunis, M.F 716624 F.

Bien saisi : La propriété revenant au débiteur saisi située au W 5 rue de boulogne au large de la rue 1er Juin, Mutuelle ville, le Belvédère, Tunis, consistant en une villa de type isolé composée d'un sous-sol partiel, un rez-de-chaussée et un étage et édifiée sur une parcelle d'une superficie de 1015 m2 objet du TF n° 99528 Tunis dénommée « Bellevue 24 », cité Le belvédère, Tunis qui représente la parcelle n° 20 du plan de morcellement du titre foncier n° 50330.

-Le sous-sol :d'une superficie de 32 m2 comprend une cuisine, une salle d'eau, un dépôt et une cour. Il est accessible à travers des escaliers intérieurs dans le rez-de-chaussée à droite de l'entrée principale;

- Le rez-de-chaussée : d'une superficie de 228 m2 et contient: Une véranda à l'entrée principale et qui ramène à un hall puis à un grand séjour qui contient des escaliers circulaires qui portent à l'étage et une grande porte qui donne sur le jardin arrière; des escaliers à droite de l'entrée ramenant au sous-sol; une cuisine; une chambre; une salle de bain et un garage pour voiture donnant sur la rue de Boulogne; une cour avant et une arrière comprenant une fontaine et une salle à 4 poutres portant un toit en béton. La cour comprend des chaussées et la villa est siégée par un mur de 2m d'hauteur;

-l'étage: d'une superficie de 197 m2 et comprend: 4 chambres à coucher; une salle de bain, une chambre matrimoniale avec salle de bain aux milieux desquels se trouvent une courette et un couloir; deux balcons un à la façade principale et l'autre en arrière; Une terrasse accessible à travers une chambre à coucher.

Limites du bien saisi : au Nord la rue de Boulogne, au sud une propriété privée, à l'est une propriété privée et à l'ouest une propriété privée, édifiées sur des lots indépendants.

La construction du bien et ses composantes: La construction est ancienne. Le toit en dalle, le sol du séjour, des escaliers, des couloirs et du hall est en marbre blanc; celui des chambres en faïences. Les portes et les stores en bois, les fenêtres en bois et en verre. Les installations sanitaires et électriques sont anciennes. Le bien est vaquant et manque d'entretien: humidité au niveau des murs et des toits; fissures au niveau du mur extérieur et la façade principale; la couche de peinture est détériorée et le bois des portes et des fenêtres est usé; les installations du chauffage centrale sont endommagées. Des saletés sont entassées à l'intérieur, au jardin et à l'entourage du bien saisi.

Le bien saisi est doté des réseaux de l'eau potable, de l'électricité, du gaz naturel, de l'évacuation sanitaire et du chauffage central.

L'importance foncière du bien saisi : Il est d'une grande importance foncière grâce à son emplacement dans une vieille zone résidentielle au cœur de la capitale où se trouvent des locaux à usage d'habitation de type isolé bâtis sur de lots à grande superficie, des établissements scolaires et administratifs, des cliniques médicales, ambassades, consulats et espaces commerciaux. Elle est limitrophe du Sud au mont-plaisir, du Nord aux Menzehs et de l'Ouest au Belvédère et à proximité des Avenues Med V, Taieb Mhiri et de la Route X 20.

Mise à Prix : Deux millions trois cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-seize dinars (2.335.596,000 Dinars) auquel s'ajoutent les frais.

La surenchère se fait à travers un avocat et après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des consignations et des dépôts ou sur présentation d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent en plus avoir au préalable une autorisation d'achat auprès du Gouverneur de Tunis.

Date et lieu de l'adjudication : Le Mardi 02/06/2020 à partir de 9 heures du matin et heures suivantes à l'audience (chambre) des saisies immobilières devant le Tribunal de Première Instance de Tunis1 sis au Palais de la Justice, rue Bab Bnet Tunis.

Visite du bien : Tous les jours. Pour plus d'informations, contacter l'étude de l'avocate poursuivante et consulter le cahier des charges déposé au Greffe de la chambre des saisies immobilières près du Tribunal 1ère instance de Tunis1.

2020R00823VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière étude maître fatma BELGHITH

Avocat à la cour d'appel

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF930304/T

TEL:71286.438/ FAX 71.286.437

Partie Poursuivante: Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B0176041996 -immatriculé au registre national des entreprises sous le n°M00221 -demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie :Société immobilière CYRUS LE GRAND société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce sous le n° B 1108141996 immatriculé au registre national des entreprises sous le n°F710730 sise au 35 rue 8612 Charguia Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma BELGHITH 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi: La totalité du titre foncier n°194114 Tunis d'une superficie de 66 m² constituant l'appartement n°4.D sis au 4ème étage de l'immeuble sis n°24 sis à l'angle des deux rues Cyrus le grand et Kamel Atatürk Tunis composé d'un salon climatisé avec porte à gauche qui mène à une kitchenette et une porte qui mène au toilette ;un couloir qui mène à 3 pièces climatisées, toutes les salles avec faux plafond et spot lumineux, les portes en bois et les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable et électricité représentant la parcelle n° 20 du plan de lotissement du titre foncier n° 118153 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/59) dans le titre dénommé «louisa 260» objet du titre 118153 Tunis.

Les charges:

-hypothèque de 1.400.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

- hypothèque de 200.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

-saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix: la mise à prix est fixée à cent soixante trois mille sept cent quarante six dinars (163.746 D.000).

Date et lieu de vente: La vente aura lieu le mardi 09/06/2020 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2020R00847VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts dans l'indivision après réduction de la mise à prix Cabinet Maître Kesraoui Mohamed Salah

Avocat prés la cour de cassation

16, rue d'Angleterre 2ème étage 1000-Tunis

Tél. / Fax: 216 - 71 320 123

M.F :723610/R/P/ A/000

Le saisissant : Hamad Ben Farhat Ben Younes Ilehi, directeur dans une société, demeurant à 4 bis rue du Maroc Radès Ben Arous.

Le saisi : Amel Bent Mohamed Hadhek Khammasi, demeurant à rue Fadhel Ben Achour Jdaida Mannouba

Désignation de l'immeuble saisi : 987 parts indivises de l'immeuble sis à rue Fadhel Ben Achour Jdaida Mannouba objet du titre foncier n°20390 Mannouba dénommé « Jdaida17»

Les parts saisies représentent un terrain bâtissable d'une superficie de 840m2

Support juridique:

1- Injonction à payer rendue par le tribunal de 1ére instance de Manouba le 23/03/2018 sous le n°5368 notifiée par maitre Sanaa Ammar huissier notaire à Ben Arous suivant PV n°126 du 10/04/2018 et l'injonction a payer rendue par le même tribunal le 23/03/2018 sous le n°5369 notifié par le même huissier notaire suivant PV n°127 du 10/04/2018.

2- Deux certificats de non appel rendu par la cour d'appel de Tunis le 08/05/2018 sous le n°91817 et 91818

3- Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Sanaa Ammar le 10/09/2019 sous le n°1576 et inscrite à la conservation foncière le 12/11/2019 (Volume 55 n°1828).

Charges :

1-Inscription d'une sureté réelle dans les limites de 40 mille dinars inscrite à la conservation foncière de Mannouba le 18/02/2013 volume 49 n°204.

2-opposition conservatoire inscrite le 05/03/2019 volume 55 n°390.

Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Sanaa Ammar le 10/09/2019 sous le n°1576 et inscrite à la conservation foncière le 12/11/2019 (Volume 55 n°1823).

Mise à prix : La mise à prix des parts saisies est fixée à soixante quinze Mille six cent Dinars (75.600.000) outre les frais légaux qui seront annoncés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'enchère : Le mercredi 03 juin 2020 devant la chambre des criées du tribunal de 1 ère instance de Mannouba à partir de 9h00.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : Toute personne désireuse de participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation du gouverneur de Mannouba pour participer à l'adjudication.

2020R00857VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

L'affaire N° 1247/20 Suite à la réduction du prix de 40 %

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat à la cour de cassation

Rue Mansour El – Houch Medenine Tel/ Fax : 75644311

Le poursuivant : Mr Hédi Dhaoudi ouvrier demeurant à Médenine ROUTE BEN KHDECHE, son avocat Maître BOUGUERBA RACHED l'avocat à la cour de cassation rue Mansour El Houch Médenine.

La partie saisie : Mr Mustapha ben Mabrouk Cherigui ouvier demeurant à Médenine Route BenKedache.

Date et lieu de la vente : Le lundi le premier juin deux mille vingt (01/6/2020) à neuf heure du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ére instance de Médenine.

Mise à Prix : quarante quatre mille cent soixante dinars (44.160,000D) suite à la réduction de 40%.

Immeuble mis en vente : Il consiste en un local destiné à l'exploitation commerciale sis à la route KOBROS dérivée de rue Mosbah el Jarboua (Route Ben khdeche) Médenine au rez – de chausée d'un appartement à plusieurs étages, le dit immeuble ouvert sur la route de kobres vers l'est et est limité comme suit :

- SUD : patrimoine de la partie saisie au long de 8,05m.

- EST : Route de kobres au long de 7.95 m.

- NORD : la maison de Mr Ali Ferchina au long de 7,95 m

- OUEST : la propriété de Mr Khaled Mehdaoui au long de 7,95 m

La surface totale de l'immeuble saisie est 64m²

Remarque : Pour les plus amples renseignements en consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached l'avocat poursuivant rue Mansour El Houch Medenine, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) « un tiers » de la mise à prix soit quatorze mille sept cent vingt dinars (14.720,000DT) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00514VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'ocean bleu 5éme étage bureau n° 55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre de Ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous et ce le jeudi vingt huit Mai deux mille vingt (28/05/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Monsieur Amor El Ayeb, qui a élu son domicile chez la société GLOBAL de recouvrement ayant son siège au 133 rue moularès Mégrine – Zone industrielle Saint Gobain Ben Arous, élisant son domicile légal pour cette affaire au bureau de son avocat Maître Slim Bouassida sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5 éme étage Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de Cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur immeuble l'Océan Bleu, 5éme étage bureau n° 55 Sfax.

M.F.441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Zied Sghaier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05144377 domicilié 02 rue Istanbul Ben Arous.

Immeuble à vendre : l'ensemble des parts à l'indivision dont le nombre S'élève à 53,34 parts revenant au saisi dans l'immeuble matriculé objet du titre foncier n° 32483 Ben Arous, dénommé « Villa Rosato » sis à Ben Arous à l'angle de la rue et la route couvrant une superficie de 430 m².

Il s'agit d'une parcelle de terrain sur laquelle une construction a été édifiée comportant un rez de chaussée, un étage supérieur et une chambre à la terrasse sise rue Istanbul n° 2 Ben Arous, le rez de chaussée est exploité comme siège d'une société de commerce des produits de peinture comportant 2 bureaux administratifs, un bureau d'archives, une salle d'eau et un magasin de dépôt des marchandises.

L'étage supérieur dispose d'un passage indépendant et dont l'accès se fait par des escaliers, il se compose d'une cuisine, une salle de séjour, deux chambres de nuit, un salon, une chambre, une salle de bain et des escaliers menant à la terrasse qui comporte une chambre.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble des parts revenant au saisi et décrit ci- dessus a été fixée par l'expert judiciaire Monsieur Oussama Ben Mahmoud en vertu de l'ordonnance sur requête à quarante deux mille sept cent soixante cinq dinars et 247 millimes (42.765 ,247) en plus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

La visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'honoraire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il y a lieu de contacter le greffe du tribunal de première instance de Ben Arous Avocat à la cour de Cassation sise Avenue Habib Thameur immeuble l'Océan Bleu 5éme étage Bureau 55 Sfax nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné lecahier des charges.

2020X00521VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société maxula Bourse

S.A. au capital de 2 100 000 dinars

Identifiant unique N° 042963 B

Siège social: Rue du Lac Léman, Immeuble Regency, Bloc A -1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula Bourse, Société Anonyme au capital de 2 100.000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Mardi 2 Juin 2020 à 10H00, au rue du Lac Léman, Immeuble Regency -Bloc A - 1053 Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2019.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Affectation des résultats.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Renouvellement des mandats des administrateurs;

8) Questions diverses.

2020R00809SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Méditerranée Bitume

(BITUMED S.A)

Société anonyme au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Zone Pétrolière de Radès, BP N° 91- 2040 Radès

Matricule fiscal : 048125 V A M 000

Messieurs les actionnaires de la société BITUMED S.A sont convoqués le 27 Mai 2020 à 11 H00 à « Le Corail Suite Hôtel» sis à rue de la feuille d'Erable, cité les Pins, les Berges du Lac II Tunis, pour se réunir en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen & approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4. Approbation des conventions et opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2019

7. Fixation des jetons de présence aux administrateurs

8. Cooptation d'un nouvel administrateur

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt.

2020R00810SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 10 juin 2020

SICAV CROISSANCE

Société d'investissement à Capital Variable Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort n° 59) Siège Social: 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

RNE 723624 Y

Messieurs les actionnaires de la société SICAV croissance sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mercredi 10 Juin 2020 à 9 heures au siège de la société sis au 2, Rue de Turquie -1001, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Examen et approbation du Rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019,

• Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations y mentionnées,

• Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats.

• Quitus aux administrateurs.

Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale se tiendra conformément aux dispositions du Communiqué du Conseil du Marché Financier du 19 Mars 2020 relatif à la tenue des assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne.

2020R00814SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 10 juin 2020

SICAV RENDEMENT

Société d'investissement à capital variable loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59) Siège Social: 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

RNE n° 0381738 F

Messieurs les actionnaires de la société SICAV RENDEMENT sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mercredi 10 Juin 2020 à 10 heures au siège de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019,

• Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations y mentionnées,

• Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats,

• Quitus aux administrateurs,

• Renouvellement du mandat d'un administrateur.

Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale se tiendra conformément aux dispositions du communiqué du conseil du Marché financier du 19 Mars 2020 relatif à la tenue des assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne.

2020R00815SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2020

Placements de Tunisie SICAF

Société anonyme au capital de 10.000.000 de dinars

Siège Social: 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

RNE : 001166 C

Messieurs les actionnaires de la société placements de Tunisie SICAF sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le Jeudi 11 Juin 2020 à 9 heures, au siège social de la société sis au 2, Rue de Turquie - 1000 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019 ;

Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;

Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

Quitus aux administrateurs ;

Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

Renouvellement de mandats d'Administrateurs;

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

Fixation du montant des jetons de présence.

Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale se tiendra conformément aux

dispositions du communiqué du conseil du Marché financier du 19 Mars 2020 relatif à la tenue des assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne.

2020R00816SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

« SOTACIB KAIROUAN SA» Société Anonyme

Capital social: 217.480.000 dinars

Siège social: Angle de la Rue Tanganika et le Passage Du Lac Neusiel- Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique: 1007145F

Le conseil d'administration tenu le 26/03/2020, convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le jeudi 4 Juin 2020 à 9 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/ 2019 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et approbation des états financiers de l'exercice 2019;

3. Approbation des conventions réglementées;

4. Affectation des résultats au titre du même exercice;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019 ;

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

7. Dotation au fond social.

2020R00819SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«Société Tuniso-Andalouse de CIMENT BLANC SA » SOTACIB

Société anonyme

Capital social: 141.000.000 dinars

Siège social: Immeuble Alyssa-L'Angle de la Rue Tanganica et le passage du Lac Neusiel- Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique: 0032819N

Le conseil d'administration tenu le 26/03/2020, convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le jeudi 4 Juin 2020 à 10 heures au Siège Social de la société avec comme points à l'ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2019;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et approbation des états financiers de l'exercice 2019;

3. Approbation des conventions réglementées;

4. Affectation des résultats au titre du même exercice;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019 ;

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ; 7.Dotation au fonds social;

8. Renouvellemnt du mandat des commissaires aux comptes;

9. Pouvoirs.

2020R00821SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

ENDA TAMWEEL

Société anonyme capital social: 96.053.600 DT

Siège social: Rue de l'assistance, Cité El Khadra, 1003 Tunis

Identifiant unique:1347663Q

Le conseil d'administration tenu le 08/04/2020, convoque les actionnaires de la société:

A -L'assemblée générale ordinaire devant se tenir par visioconférence, du fait du confinement et l'impossibilité pour les membres du conseil de voyager le mercredi 14 mai 2020 à 14h.30 (heure de Tunis) à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant:

1. Examen et approbation des rapports de gestion (individuel et consolidé) du conseil d'administration relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2019;

3. Approbation des conventions règlementées ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Correction de l'affectation du résultat 2018 ;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019;

7. Jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

8. Pouvoirs pour formalités.

B/ L'assemblée générale extraordinaire devant se tenir par visioconférence, du fait du confinement et l'impossibilité pour les membres du conseil de voyager le mercredi 14 mai 2020 à 16h.30 (heure de Tunis) à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant:

1/ Mise à jour des statuts compte tenu des dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement

2/ Modification des articles 19 et 24.3 des Statuts;

3/ Examen et approbation des Statuts mis à jour;

4/Pouvoirs pour formalités.

2020R00822SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

La centrale laitière de Mahdia société anonyme

Capital social: 36.000.000 dinars Tunisiens

Siège Social: dekhila km 5 route de Tunis, BP 123, CP 5100 Mahdia

Identifiant unique: 0601515 S

Les actionnaires de la société la centrale laitière de Mahdia sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le Mercredi 10 juin 2020 à dix heures (10 h) au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen et approbation des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019;

2. Approbation des conventions règlementées conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales;

3. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Jetons de présence;

6. Nomination des administrateurs;

7. Pouvoirs pour formalités.

2020R00825SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia Bay SA

Siège social: 4 rue Achtart, Nord-Hilton- 1002 Tunis

I.U : 1097107 Y

Messieurs les actionnaires de la société Kelibia Bay SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2 juin 2020 à 12 heures 15 minutes au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019,

• Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2019,

• approbation des états financiers de l'exercice 2019,

• Quitus aux membres du conseil d'administration,

• affectation des résultats,

2020R00826SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche Leisure & Lifestylt SA

Siège social: 4 rue Achtart, Nord-Hilton- 1002 Tunis

I.U: 1097108 Z

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche Leisure & Lifestylt SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2 juin 2020 à 12 heures 45 minutes au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019,

Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2019,

• Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

• Quitus aux membres du conseil d'administration,

• Affectation des résultats,

2020R00827SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche Immobilière

Siège social : 4 rue Achtart, Nord-Hilton- 1002 Tunis

I.U : 0798917 T

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche Immobilière SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2 juin 2020 à 13 heures15 minutes au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019,

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat du conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2020R00828SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche

Siège social : 4 rue Achtart, Nord-Hilton- 1002 Tunis

I.U : 0341771 K

Messieurs les actionnaires de la société Kelibia La Blanche sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2 juin 2020 à 14 heures au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019,

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur le groupe,

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2019,

- Approbation des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

2020R00829SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2020

Société ORANGE TUNISIE INTERNET

Société anonyme au capital social de 8.193.940 dinars

Siège Social: Immeuble Orange, rue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, centre Urbain Nord 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique et MF N° 601549D/ A/M/000

CNSS : 142528-35

Messieurs les actionnaires de la société orange Tunisie internet sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mardi 23 Juin 2020 à 10H00, au siège de la société sis à Immeuble orange - rue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

3- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019 ;

5- Affectation des résultats;

6- Pouvoirs en vue de formalités.

2020R00830SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2020

Société Orange Tunisie SA

Société anonyme au capital social de 31.335.600 dinars

Siège social: Immeuble orange, rue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique et MF N° 868024D/ A/M/000

CNSS: 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société orange Tunisie SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mardi 23 Juin 2020 à 09H30, au siège de la société sis à Immeuble orange - rue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

3- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des Sociétés commerciales;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

5- Affectation des résultats;

6- Fixation des jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

7- Approbation des émoluments du président du conseil d'administration;

8- Approbation de la rémunération du directeur général;

9- Pouvoirs en vue de formalités.

2020R00831SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Millenium obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 21 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif

MF: 051 0392V/A/M

Les actionnaires de Millenium Obligataire SICAV sont convoqués en assemblée générale Ordinaire le mardi 26 mai 2020 à 10H00 au siège de la société sis au 17 rue de l'ile de Malte Immeuble LIRA - Les Jardins du Lac - Lac II -1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour Suivant:

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019,

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019,

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020R00833SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société Touristique de L'Ile de Djerba

S.A. au capital de 24700 000 dinars

Siège social: Angle rue du métal et rue des entrepreneurs

ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0040782P – RC : B163531996

N° Affiliation CNSS : 81731/57

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Touristique de L'Ile de Djerba, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 06 Juin 2020 à 10 heures au siège social sis à l'immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Constatation de la démission du Co-commissaire aux comptes,

- Désignation d'un Co-commissaire aux comptes,

- Délégation des pouvoirs.

2020R00835SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 27 mai 2020

Société centre financier aux entrepreneurs-Tunisie

S.A au capital de 16475000 dinars

Siège social: 33, rue d'Italie, 1000 Tunis Tunisie

Identifiant unique au RNE 1383996P

Sur décision du conseil d'administration réuni le mercredi 29/04/2020, les actionnaires de la société centre financier aux entrepreneurs-Tunisie sont convoqués à la réunion des assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui seront tenues le mercredi 27 Mai 2020 successivement à 17h et 18h à Immeuble intégra centre Urbain Nord 1082 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

• Nomination, remplacement, révocation ou réélection des administrateurs;

• Rapport annuel d'activité relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

• Rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31décembre 2019 ;

• Etats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

• Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

• Conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

• Quitus aux administrateurs;

• Fixation du montant des jetons de présence;

• Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire:

• Ratification des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire

• Approbation de la mise à jour des statuts de la société conformément au code des sociétés commerciales, à la loi n°52-2018 du 29/10/2018 portant sur le registre national des entreprises et à la loi n°47-2019 du 29 Mai 2019 portant sur l'amélioration du climat d'investissement.

• Pouvoirs en vue des formalités.

2020R00836SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société El Amel de Microfinance SA

Société anonyme au capital de 3.000.000 de dinars

Siège social: l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous

R.C. : B02234012018

MF : N°1592121G/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 624161-63

Messieurs les actionnaires de la Société El Amel de Microfinance SA sont convoqués à l'assemblée générale Extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le 03 Juin 2020 à 12H30 au siège de la société sis à Ben Arous à l'angle avenue de France/Rue de Belgique et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale

Extraordinaire et approbation de l'augmentation du capital de la société;

2/ Modification de l'article 6 des statuts ;

3/ Modification de la raison sociale et de l'article 2 des statuts ;

4/ Modification de l'article 42 des statuts;

5/ Mise en conformité des statuts;

6/ Délégation des pouvoirs au conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R00840SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société El Amel de Microfinance SA

Société anonyme au capital de 3.000.000 de dinars

Siège social: l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous

R.C. : B02234012018

MF : N°1592121G/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 624161-63

(Exercice 2018 & 2019)

Messieurs les actionnaires de la société El Amel de Microfinance SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 03 Juin 2020 à 11H30 au siège de la société sis à Ben Arous à l'angle avenue de France/Rue de Belgique et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018 et 2019 et approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de la société des exercices clos au 31/12/2018 et au 31/12/2019 ;

2/ Lecture du rapport spécial de l'exercice clos au 31/12/2018 et celui de l'exercice clos au 31/12/2019 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

3/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2018 et 2019 ;

4/ Affectation du résultat des exercices 2018 et 2019 ;

5/ Autorisation pour le lancement d'un Emprunt obligataire;

6/ Délégation des pouvoirs au conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la direction générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R00841SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOFIMA FILTERS, (S.A)

Sté anonyme au capital de 18.557.500 dinars

Siège social: Z.I. Bir El Kassaâ II - B.P 108 - 2074 EL Mourouj –

Matricule fiscal: 587782Z/AIM/000 - R.C B139041997

Les actionnaires de la société SOFIMA FILTERS, S.A, sont convoqués à l'Hôtel Ramada Zone touristique Gammarth pour assister à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 29 Mai 2020 à 10.00 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice

2019 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R00843SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

UFI Filters North Africa, (S.A)

Sté anonyme au capital de 150.000 dinars

Siège social: Z.I. Bir El Kassaâ II - B.P 108 - 2074 EL MOUROUJ

Matricule fiscal: 1330922E/A/M/000 - R.C B0210082014

Les actionnaires de la société UFI Filters North Africa, S.A, sont

convoqués à l 'Hôtel Ramada Zone touristique Gammarth pour assister à l'assemblée générale ordinaire le Vendredi 29 Mai 2020 à 11.00 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Nomination des nouveaux administrateurs;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R00844SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société assurances multirisques ITIHAD AMI ASSURANCES S.A

Société anonyme au capital social de 23.135.980 DT

Siège social: Cité les pins, les Berges du LAC II, 1053, Tunis - Tunisie

MF: 845686 P/P/M/000

IU: 845686 P

Les actionnaires de la société assurances multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 5 juin 2020, à onze heures trente minutes (11h30) au siège de la société, cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société par incorporation des réserves;

2. Délégation au Conseil d'Administration de la Société pour la réalisation de l'augmentation du capital social de la société;

3. Délégation de pouvoirs au conseil d'administration pour la modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société; et

4. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2020R00850SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société Assurances Multirisques Itihad

Ami Assurances S.A

Société anonyme au capital social de 23.135.980 dt

Siège social: cité les pins, les berges du LAC II, 1053, Tunis - Tunisie

MF: 845686 P/P/M/000 -IU: 845686 P

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 5 juin 2020, à dix heures et trente minutes (10h30) au siège de la société, Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Entérinement du retard quant à la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs;

9. Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes de la Société;

10. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'émission des titres participatifs;

11.Emission de titres participatifs à hauteur de 40.000.000 DT;

12. Délégation des pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour la réalisation de l'opération de l'émission de titres participatifs; et

13. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2020R00851SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances «COMAR »

S.A. au capital de 50 000 000 de dinars

Siège Social: Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba -1001 Tunis

M.F.0000301L/A/M/000

RNE: 0000301L

CNSS N°: 00041852-45

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances « COMAR » sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 05 Juin 2020 à 13h00 au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi n° 2019 -47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement;

2. Modification des statuts;

3. Pouvoirs pour formalités.

2020R00852SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie Méditerranéenne d'assurances et de réassurances "COMAR" société anonyme au capital de 50.000.000 Dinars

Siège Social: Immeuble COMAR - Av. H. Bourguiba 1001 Tunis

M.F.0000301L/A/M/000

RNE: 0000301L

CNSS N°: 00041852-45

Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « COMAR » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 05 Juin 2020 à 12h00 au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019;

2. Lecture des rapports des commissaires aux Comptes sur l'exercice 2019;

3. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

4. Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2019;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Déclarations des fonctions occupées par les dirigeants (articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales) ;

7. Transfert de réserves;

8. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

9. Nomination d'Administrateurs;

10. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020 ;

11. Fixation de la rémunération du comité des Risques pour l'exercice 2020 ;

12. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020 ;

13. Pouvoirs pour formalités

2020R00853SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CEREALIS S.A

Société anonyme de droit Tunisien faisant appel public à l'épargne, Cotée au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital social de 4.888.889 TND

Siège social: immeuble AMIR El Bouhaira appT N° 1, rue du LAC Turkana Les Berges du LAC, 1053, Tunis - Tunisie

Matricule fiscal: 849850 A/ A/M/000

Matricule CNSS : 00340687-23

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du conseil d'administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le Jeudi 04 Juin 2020 à Onze heure (11h00) à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et distribution de dividendes.

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019 .

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.

9. Pouvoirs pour formalités

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2020R00854SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société INSSIPE

SA Au Capital de 50.000DT

Siége Social: 19, Rue de l'Artisanat Charguia 2

MF: 382737J/A/M/000

RC : B142771999

Messieurs les actionnaires de la société INSSIPE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 12 Juin 2020 à 11 heures du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1-Lecture des rapports d'activité de l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice

3-Approbation des états financiers de l'exercice 2019

4-Affectation du résultat de l'exercice 2019

5-Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice de l'an 2019

6-Questions diverses.

2020R00855SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SECURAS

SA Au Capital de 550.000DT

Siège Social: 19, Rue de l'artisanat Charguia 2

MF: 012069M/A/M/000

RC : B1128051997

Messieurs les actionnaires de la société SECURAS sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 12 Juin 2020 à 10 heures du matin au siège de la société à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant:

1) Lecture des rapports d'activité de l'exercice 2019.

2) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2019

4) Affectation du résultat de l'exercice 2019

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice de l'an 2019

6) Questions diverses.

2020R00856SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de promotion immobilière EL KAWAKEB

S.A au capital de 10.000.000 D

Zone industrielle Charguia II, Angle rue du Métal

Et rue des entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique du registre National des entreprises: 07193568

MF:719356 S PM 000

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 09 Juin 2020 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen des états financiers de l'exercice 2019

- Lecture du rapport de gestion,

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers

- Approbation des opérations réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Délégation des pouvoirs

2020R00859SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société immobilière ENNASSIM

S.A au capital de 20 000 000 D

Zone industrielle Charguia II, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique du registre national des entreprises:0437566J

MF: 437566 JPM 000

N° Affiliation CNSS: 154318-88

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 09 Juin 2020 à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen des états financiers de l'exercice 2019

- Lecture du rapport de gestion

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion

- Approbation des opérations réglementées

- Affectation des résultats

- Fixation des jetons de présence

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Délégation des pouvoirs

2020R00860SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GASMARINE

Société anonyme au capital de 450.000 Dinars

Immeuble SETCAR, Route de Sousse KM 13 EZ-ZAHRA

Identifiant unique: 587990 F

Identifiant CNSS:171174-66

Les actionnaires de la société "GASMARINE" sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 12/06/2020 à 14h00 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration,

- Dissolution anticipée de la société,

- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R00861SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GASMARINE

Société anonyme au capital de 450.000 Dinars

Immeuble SETCAR, Route de Sousse KM 13 EZ-ZAHRA

Identifiant Unique: 587990 F

Identifiant CNSS : 71174-66

Messieurs les actionnaires de la société "GASMARINE" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12/06/2020 à 11h00 à Ez - Zahra route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture des rapports de gestion des exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010,2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

4/ Approbation des états financiers des exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi

2020R00862SANB3

Convocation

Société CHIMIQUE ALKIMIA

Société anonyme au capital de 19 472 530 Dinars 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société chimique sont invités à assister le Jeudi 04 Juin 2020 à 10 heures au Movenpick-Hôtel du Lac Tunis, à l'assemblée

générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019,

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs au même exercice

4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019 du Groupe ALKIMIA

5- Quitus aux administrateurs

6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

7- Affectation du résultat net de l'exercice 2019

Conformément à l'article 29 des statuts de la société, tout actionnaire peut assister à l'AGO sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la société cinq jours au moins avant la date de l'assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "pouvoir" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société,

2020R00863SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Universal Maritime Agencies Tunisie

Avenue farhat hached Radès -Imm Raouaa

Société anonyme

Capital: 250.000 DT

RC : B 138972002

MF : 0803498GAM000

Messieurs les actionnaires de la société Universal Maritime Agencies Tunisie «UMA Tunisie» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 04 Juin 2020 à dix heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen du rapport d'activité du conseil d'administration à l'assemblée générale relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019.

3) Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes et des administrateurs.

2020R00864SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 06 Juin 2020

Société Tunisian CLINIC ALYSSA

Société anonyme au capital de 2.700.000 dinars siège social: rue du LAC LEMAN, 1053-les Berges du LAC RC B160571998 Tunis

Matricule fiscal 615319 NAM 000

Messieurs les actionnaires de la société Tunisian Clinic ALYSSA SA au capital de 2 700 000 DT dont le siège social est à la rue du Lac Léman 1053 les Berges du Lac Tunis sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 06 Juin 2020 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4/ Quitus aux administrateurs.

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6/ Fixation des jetons de présence.

2020R00867SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Epargne Partenariat Investissement S.A au capital de 918.000 DT

16, Rue de Syrie - EPI Center - Tour C - 6è étage -1002 Tunis Identifiant Unique / RN.E : 341403 M

MF 341403M

Affiliation CNSS : 206078-50

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 09 juin 2020 à 11 heures à l'immeuble SOFIDE sis à la Zone Industrielle Charguia II, angle rue des entrepreneurs et rue du Métal, 1er étage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du Jour suivant.

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31.12.2019,

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2019.

-Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Nomination des administrateurs;

- Désignation d'un commissaire aux comptes;

- Délégation de Pouvoirs.

2020R00869SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique Omar Khayam

S.A. au capital de 14 200 000 Dinars

Siège Social: Hôtel Dar Khayam, Route Touristique Mrezka Hammamet

Identifiant RNE : 0009912Y - MF 009912 Y

Affiliée à la CNSS sous le n°35003-83

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 16 Juin 2020 à 9h30 à l'immeuble SOFIDE sis à la Zone

Industrielle Charguia II, angle rue des entrepreneurs et Rue du Métal, 1 er étage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2019;

- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion du Groupe;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes général et spécial et du rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation du rapport de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Nomination des Administrateurs;

- Désignation d'un commissaire aux comptes de la société et du Groupe;

- Pouvoirs pour formalités.

2020R00871SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019

EKUITY CAPITAL

Société anonyme

Au Capital : 397 050 000 Dinars

Siège Social: Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II 1053 Tunis

Identifiant unique: 0002802M

Le conseil d'administration de la société EKUITY CAPITAL a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019 qui se tiendra Mardi 02 Juin 2020 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot no. 3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2019.

2. Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019 et des conventions réglementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

3. Approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Lecture et approbation du rapport de gouvernance de la société pour l'année 2019.

8. Pouvoirs pour formalités.

2020R00875SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 8 910 000 DT

Identifiant unique : 0044463T

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Le Conseil d'Administration réuni le 12 Mars 2020 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société EURO-CYCLES S.A à l'Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 28 Mai 2020 à 10 heures au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31/12/2019 sur la Gestion de l'exercice 2019.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et du rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- Examen et approbation des états Financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- Examen et approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats et distribution des bénéfices de l'exercice 2019.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2019.

- Fixation des jetons de présence.

Renouvellement du mandat de l'Administrateur Monsieur Mourad GHAZI.

- Renouvellement du mandat de l'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires Monsieur Abdelaziz BEN YOUSSEF.

- Formalités et pouvoirs.

NB :

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles, et dans le cadre du respect des règles sanitaires strictes prises par les autorités Tunisienne pour limiter la propagation de la pandémie COVID 19, et conformément au communiqué du CMF du 19/03/2020 relatif à la tenue des assemblées, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée, la société EURO CYCLES incite et encourage ses actionnaires à privilégier leurs participations via un vote exprimé par correspondance ou par procuration au Président de l'Assemblée (signature légalisée).

A cet effet, la société EURO CYCLES informe ses actionnaires que Tous les documents et rapports afférents à cette assemblée sont disponibles dans les délais légaux au siège social.

Les actionnaires désirant voter par correspondance ou donner pouvoir au président de l'assemblée sont invités à envoyer une demande d'inscription afin de recevoir le Dossier complet composé de : les états financiers individuels et consolidés 2019, Les rapports de gestion, les Rapports du Commissaire aux comptes, les Projets des résolutions et un formulaire de vote par correspondance ou par procuration à l'adresse mail suivante :

ago-2020@euro-cycles.com

Avec l'indication du : Nom et Prénom ou Raison Sociale, CIN ou Identifiant Unique, Nombre des actions détenus et Dénomination de l'intermédiaire en Bourse.

Les actionnaires peuvent envoyer via l'adresse mail toute question ou remarque en relation avec l'Assemblée au plus tard le 24 Mai 2020.

La société répondra aux questions reçues au plus tard le 26 Mai 2020.

Les Formulaires de Vote remplis et signés(signature légalisée) ou les pouvoirs donnés au président de l'assemblée doivent être adressés par écrit recommandé avec accusé de réception ou tout autre moyen laissant une trace écrite ou ayant la force probante de l'acte écrit à la société à L'adresse :

EURO CYCLES S.A

Zone Industrielle KALAA KEBIRA CP 4060 Sousse

Ou par courrier électronique sur la même adresse e-mail :

ago-2020@euro-cycles.com au plus tard le 27 Mai 2020.

L'actionnaire désirant se présenter lui-même ou par le biais de son représentant (qui doit être muni d'une procuration dument signée et légalisée avec l'expression « bon pour accepter le mandat ») doit respecter les consignes sanitaires.

Les actionnaires ayant votés par correspondance seront comptés comme étant présent à l'assemblée, le comptage du quorum et des votes ainsi que le déroulement des travaux de l'assemblée se feront en présence d'un huissier de justice.

2020S00365SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

STYM KURIAT PALACE

SA au capital de 20 005 000 DT

Identifiant unique: 1540985P

Siège social: Bd 14 janvier Hôtef Tour Khalaf Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Touristique Yasmine de Monastir «STYM KURIAT PALACE» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 03 juin 2020 à 10H30 à l'hôtel Iberostar Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts;

- Questions diverses.

2020S00368SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STYM KURIAT PALACE

SA au capital de 20 005 000 DT

Identifiant unique: 154098SP

Siège social: Bd 14 janvier Hôtel Tour Khalaf Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Touristique Yasmine de Monastir « STYM KURIAT PALACE » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 03 juin 2020 à 10H à l'hôtel Iberostar Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019;

- Approbation des conventions réglementées;

- Renouvellement partiel des mandats des administrateurs;

-Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Quitus au conseil d'administration ;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Questions diverses.

2020S00369SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SDT HADRUMET

SA au capital de 26 500 000 DT

MF : 1335067L

Siège social: Hôtel Diar El Andalous Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société de développement touristique HADRUMET sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 03 juin 2020 à 9 H 30 à l'hôtel Iberostar Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Sousse/ afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019;

- Approbation des conventions réglementées;

- Renouvellement partiel des mandats des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Quitus au conseil d'administration ;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Questions diverses.

2020S00370SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de développement hôtelier et touristique

Hôtel jinene

boulevard 14 janvier rte touristique Sousse

Messieurs les actionnaires de la société de développement hôtelier et touristique Hôtel Jinene sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le samedi 06 juin 2020 à 10 heures à l'hôtel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif aux exercices 2015 -2016-2017.

2- lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3- Examen et approbation des bilans et des comptes de résultats des exercices 2015 2016-2017.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats nets des exercices 2015-2016-2017.

6- Désignation du commissaire aux comptes.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Questions diverses.

2020S00372SANB3

Convocation à L'AGE et à l'AGO

Société Tunisienne de conditionnement « STC »

SA, au capital de 2 500 000 Dinars

Rue de la fonte Z I Ben Arous

MF : 1062394H

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de conditionnement « STC» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le vendredi 05 juin 2020 à partir de 09 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Changement de la forme juridique de la société,

- Approbation des statuts mis à jour,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de conditionnement « STE» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le vendredi 05 juin 2020 à partir de 11 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination du gérant,

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des comptes de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2020X00516SANB3

Convocation à l'AGE et à l'AGO

Société de détergents de Tunisie « SODET»

SA, au capital de 10 000 000 Dinars

Route de Gabès km 5.5 Sfax

MF: 620741H

Messieurs les actionnaires de la société de détergents de Tunisie «SODET» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue pour le samedi 06 juin 2020 à partir de 09 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation des statuts mis à jour,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires de la société de détergents de Tunisie «SODET» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le samedi 06 juin 2020 à partir de 11 heures au siège social afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des comptes de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Fixation du jeton de présence,

- Nomination des membres du conseil d'administration,

- Nomination du commissaire aux comptes,

- L'approbation de la liste actualisée des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de la Société sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité nationale afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2020X00517SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Les héritiers Ahmedben Ibrahim Ghorbel n'ont pas trouvé le titre de propriété d'une parcelle de terre nu de 1698 m2 située sur la route l'ain km 6 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire kais karray à Sfax.

2020X00513DIVD2

En application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, Millenium Obligataire SICAV publie ci-après son bilan 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net.

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

Millenium Obligataire SICAV – 17 rue de l'Ile de Malte – Immeuble LIRA-Les Jardins du Lac- Lac 2-1053 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019

(Unité : en D.T.)

ACTIF	Note	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	**1 565 754**	**3 979 902**
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		102 144	-
b - Obligations et valeurs assimilées		1 463 610	3 979 902
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	**536 915**	**43 983**
a - Placements monétaires		207 697	-
b - Disponibilités		329 218	43 983
AC 4 - Autres actifs	4.1.5	**3 124**	**20**
a - Débiteurs divers		3 124	20
TOTAL ACTIF		**2 105 793**	**4 023 905**
PASSIF			
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	5 119	**8 199**
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	6 897	**11 621**
TOTAL PASSIF		**12 016**	**19 820**
ACTIF NET			
CP 1 – Capital	4.1.8	**2 030 686**	**3 864 764**
CP 2 - Sommes distribuables		**63 091**	**139 321**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		15	3
b - Sommes distribuables de la période		63 076	139 318
ACTIF NET		**2 093 777**	**4 004 085**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 105 793**	**4 023 905**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Unité : en D.T.)

	Note	Période du *01/01/2019* *Au* *31/12/2019*	Période du *01/01/2018* *Au* *31/12/2018*
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	**97 448**	**209 680**
a - Dividende			-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		97 448	209 680
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	**8 276**	**18 230**
c - Intérêts sur comptes courants		1 625	1 204
d - Revenu des autres placements monétaires		6 651	17 026
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**105 724**	**227 910**
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.3	(21 686)	(37 140)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**84 038**	**190 770**
CH 3 Autres charges	4.24	(8 364)	(15 049)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**75 674**	**175 721**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(12 598)	(36 403)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**63 076**	**139 318**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12 598	36 403
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		**(1 446)**	**(2 862)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		53 996	(8 647)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(55 155)	5 785
Frais de négociation de titres		(287)	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**74 228**	**172 859**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET T ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Unité : en D.T.)

	Période du *01/01/2019 Au 31/12/2019*	Période du *01/01/2018 Au 31/12/2018*
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**74 228**	**172 859**
a - Résultat d'exploitation	75 674	175 721
b - Variation des plus (ou moins) values portent./titres	53 996	(8 647)
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres	(55 155)	5 785
d - Frais de négociation de titres	(287)	-
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**(67 745)**	**(145 408)**
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(1 916 792)**	**(2 382 456)**
a - Souscriptions	**2 278 516**	**4 022 609**
- Capital	2 198 200	3 900 600
- Régularisation des sommes non distribuables	8 491	19 253
- Régularisation des sommes distribuables	71 825	102 756
b - Rachats	**(4 195 307)**	**(6 405 065)**
- Capital	(4 023 504)	(6 193 200)
- Régularisation des sommes non distribuables	(15 819)	(30 766)
- Régularisation des sommes distribuables	(155 984)	(181 099)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(1 910 308)**	**(2 355 005)**
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début de période	4 004 085	6 359 090
b - en fin de période	2 093 777	4 004 085
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS		
a - en début de période	38 479	61 405
b - en fin de période	20 226	38 479
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,519**	**104,059**
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	**2,96%**	**3,43%**

2020R00834BCFA5